



### Autorisation des dépenses d'investissement

Le Maire est autorisé à régler des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022, dans la limite de 25% du budget prévisionnel 2021.

### Choix de l'entreprise de maçonnerie pour les tribunes photovoltaïques

L'entreprise SARL SOTUMAC a transmis une offre chiffrée pour les travaux de maçonnerie concernant le projet de couverture photovoltaïque des gradins du terrain de football communal.

Au vu du montant des différents travaux qui seront réalisés indépendamment, il n'est pas nécessaire de recourir à un appel d'offres.

Pour rappel : l'entreprise Libre Energie a été retenue pour la pose des panneaux photovoltaïques pour un montant de 26 577.04€ HT et l'entreprise SARL Jean GAURIAU a été retenue pour la réalisation de la structure pour un montant de 30 522.74€ HT.

L'ensemble du conseil décide de retenir l'entreprise SARL SOTUMAC pour la partie maçonnerie pour un montant de 16 280.59 € HT.

### Subventions pour la rénovation de la mairie

Suite au diagnostic réalisé par le SyDEV dans le cadre du P.I.L.E., il a été décidé de réaliser la rénovation énergétique de la mairie. Le conseil municipal sollicite donc une aide de l'Etat à hauteur de 30% du coût estimatif HT du projet.

### Sujets divers

- Au vu du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire est reportée à une date ultérieure.



### **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU pour les 44 communes instruites par le service unifié de la CC PFV\*.

### **Comment faire ?**

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier que vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

**Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.**

### **A noter**

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, **il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie** ou de l'adresser par courrier.

Rendez-vous sur <https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau> (lien sur le site internet de la commune).

Pour plus de renseignements, contactez votre mairie.

\* Liste des communes concernées

Auchay-sur-Vendée, Bourneau, Doix-les-Fontaines, Fontenay-le-Comte, Foussais-Payré, le Langon, Les Velluire-sur-Vendée, Longèves, L'Hermenault, L'Orbrie, Marsais-Sainte-Radégonde, Mervent, Montreuil, Mouzeuil-Saint-Martin, Petosse, Pissotte, Saint-Cyr-des-Gats, Saint-Martin-de-Fraigneau, Saint-Michel-le-Cloucq, Sérigné, Vouvant, Benet, Bouillé-Courdault, Damvix, Le Mazeau, Maillé, Maillezais, Puy-de-Serre, Saint-Hilaire-des-Loges, Saint-Pierre-le-Vieux, Vix, Rives-d'Autise, Xanton-Chassenon, Antigny, Bazoges-en-Pareds, Breuil Barret, Cheffois, La Chataigneraie, La Tardière, Mouilleron-Saint-Germain, Saint-Hilaire-de-Voust, Saint-Maurice-le-Girard, Saint-Sulpice-en-Pareds, Thouarsais-Bouildroux.

## Ma procuration (Service en ligne)

La procuration vous permet de désigner un électeur chargé de voter à votre place pour une élection ou un référendum. Prenez connaissance ci-dessous de la procédure à suivre :



1. Vous devez vous identifier avec France Connect : Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, lidentitenumérique (laposte), Mobileconnectetmoi.fr, MSA ou Alicem et indiquer une adresse mail.
2. Vous recevrez ensuite un mail indiquant le numéro de votre demande. Vous devrez alors vous **rendre en personne avec votre pièce d'identité** dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit) ou votre consulat ou ambassade. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration, puis un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.

## Quiz de l'Association Histoire Culture et Patrimoine

Réponse au quiz du petit journal de décembre ...  
" sauriez-vous situer cette pierre ? Et pourquoi est-elle à cet endroit ? (Photo)



La photo prise rue de la Comète est celle d'un "Chasse-roues" appelé aussi « Chasse-moyeux ». Souvent en pierre il était placé en pied de mur, à un angle, pour empêcher les roues de charrettes (ou des moyeux qui dépassaient) de détériorer le mur. Le chasse-roues remettait la charrette dans le "droit chemin" moyennant une forte secousse pour la charrette et les passagers quant il s'agissait d'une voiture... à cheval."

ÉCOLE Notre-Dame  
de la Vallée



En septembre, 7 tonnes de papier ont été collectées.  
**MERCI à tous pour votre participation !**  
Nous organisons une nouvelle collecte au profit de l'école  
Après les vacances de Noël,

**le week-end du 28-29-30 janvier 2022**

**STOCKEZ VOS PAPIERS**

**ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !**

Permanence à la benne les samedi et dimanche de 12h à 13h.

Pour toute information : 06 20 69 10 44

Papiers recyclables



Papiers imprimés  
Papiers blancs  
Papiers couleurs

Journaux  
Revue  
Magazines

Livres  
Enveloppes

Papiers non recyclables



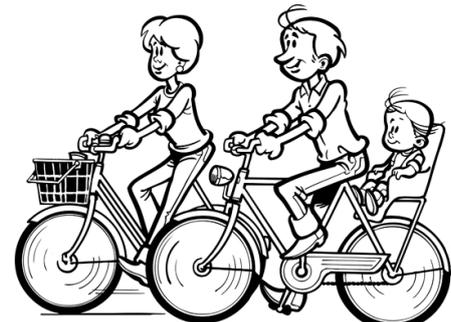
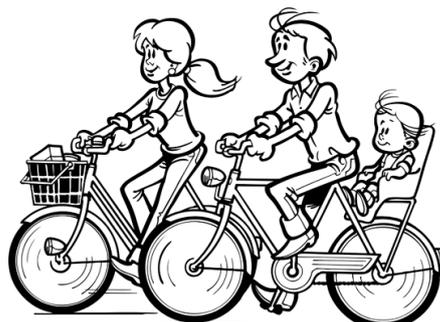
Sacs plastiques

Papiers  
codeaux  
Classeurs  
Pochettes  
plastiques

Merci à tous pour votre investissement

l'APEL de CHEFFOIS

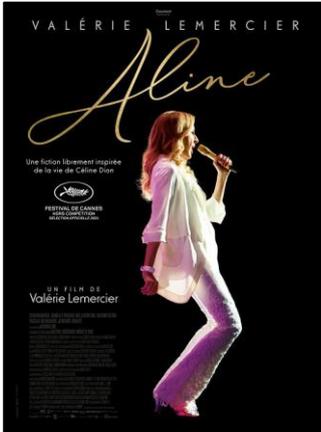
Jeu des 7 erreurs





# JANVIER

**Vendredi 14 janv. à 20h30**  
Cinéma « Aline »  
Espace Culturel de l'Etoile



**Dimanche 16 janv. à 15h00**  
Cinéma « Si on chantait »  
Espace Culturel de l'Etoile



**Lundi 17 janv. à 20h30**  
Cinéma  
« Les Bodin's en Thaïlande »  
Espace Culturel de l'Etoile



# JANVIER (suite)

**Mercredi 19 janv. à 13h30**  
Mini concours de belote  
Inscription à 13h30 - début 14h  
Espace la Vallée Verte  
organisé par Sourire d'Automne  
(pass sanitaire obligatoire)

**Vendredi 21 janv. à 19h00**  
Vœux de la municipalité  
à l'Espace Culturel de l'Etoile,  
suivi du verre de l'amitié  
(si la situation sanitaire le permet)

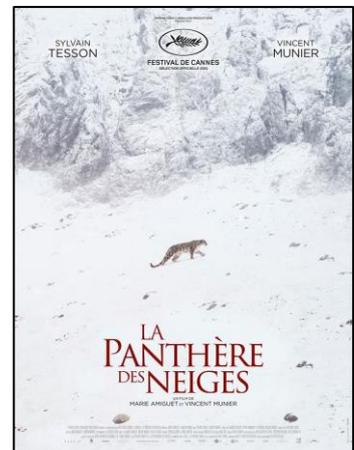
**Jeudi 27 janv. à 14h00**  
Jeu de pétanque  
(prévoir son jeu de boules) -  
Place de la Mairie  
organisé par Sourire d'Automne  
Si la météo est favorable, sinon jeu de palet  
sous le préau de la salle de spectacles

# FÉVRIER (suite)

**Jeudi 10 févr. à 20h30**  
Cinéma  
« Mes très chers enfants »  
Espace Culturel de l'Etoile



**Vendredi 11 févr. à 20h30**  
Cinéma  
« La panthère des neiges »  
Espace Culturel de l'Etoile



# FÉVRIER

**Mardi 1<sup>er</sup> févr. à 9h00**  
Marche de 8/9 kms  
Sur les sentiers de Cheffois  
Place de la Mairie  
organisée par Sourire d'Automne

**Jeudi 10 févr. à 15h00**  
Cinéma  
« Princesse Dragon »  
Espace Culturel de l'Etoile



**Mercredi 16 févr. à 13h30**  
Mini concours de belote  
Inscription à 13h30 - début 14h  
Espace la Vallée Verte  
organisé par Sourire d'Automne  
(pass sanitaire obligatoire)

**Jeudi 24 févr. à 14h00**  
Jeu de pétanque  
(prévoir son jeu de boules) -  
Place de la Mairie  
organisé par Sourire d'Automne  
Si la météo est favorable, sinon jeu de palet  
sous le préau de la salle de spectacles